Date de génération de ce justificatif : 20/11/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

GOUZIEN DUPERRAY – CONSTITUTION DE SOCIETE

Référence : L007563

Départements de publication : Finistère
Annonce légale publiée le 28 janvier 2022 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

SELARL NICOLAS BERTHOU ET FLORENT BERTHOU 6 Quai du Steir 29000 QUIMPER

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Maître Nicolas BERTHOU, en date du 6 janvier 2022, à QUIMPER. Dénomination : **GOUZIEN DUPERRAY**. Forme : Société civile immobilière. Siège social : 18 Rue Lucien Vidie, 29900 Concarneau. Objet : Acquisition, vente et location de biens et droits immobiliers. Durée de la société : 99 année(s). Capital social fixe : 100 euros Montant des apports en numéraire : 100 euros. Cession de parts et agrément : – Mutations entre vifs : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. – Mutations par décès : La qualité d'associé est transmise de plein droit aux descendants à l'exclusion de tous autres ayants droits. Tout autre ayant droit doit, pour devenir associé, obtenir l'agrément de la collectivité des associés se prononçant par décision extraordinaire hors la présence de ces dévolutaires, les voix attachées aux parts de leur auteur n'étant pas retenues pour le calcul du quorum et de la majorité. Gérant : Monsieur François GOUZIEN, demeurant 6 Avenue Yves Thépot, 29000 Quimper La société sera immatriculée au RCS de Quimper. Pour avis. Maître Nicolas BERTHOU

Consulter cette annonce en ligne

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE